

2 Politique

Opposition/Front de l'opposition pour l'alternance (FOPA)

Jean Ping et Jacques Adiahenot à couteaux tirés ?

Jonas OSSOMBEY

Libreville/Gabon

Selon leurs proches, le natif de Glass, Jacques Adiahenot, se sentirait trahi par un Jean Ping qu'il trouve condescendant, profito-situationniste et incapable de conduire l'opposition à ses fins. Il n'hésite pas, dans certains milieux, à émettre des sérieux doutes quant à la maturité politique de l'ancien ministre des Affaires étrangères du défunt Omar Bongo. Chaud devant !

ENTRE Jean Ping et Jacques Adiahenot, rien ne va plus. Les deux opposants membres influents du Front de l'opposition pour l'alternance (FOPA), ne coulent plus le parfait amour. Du moins, selon leur entourage, les tensions seraient nées du déballage public, par l'ancien président de la Commission de l'Union africaine (UA), d'une conversation à deux. Même si elle n'est pas encore sur la place publique, c'est déjà la guerre entre les deux. L'Estuarien ne voulant plus entendre parler du natif d'Omboue dans la province de l'Ogooué-Maritime.

Selon des indiscretions, Jean Ping aurait émis des réserves sur la capacité (intellectuelle) de Jacques Adiahenot à « voler haut



Photo : Adjiô NTOUTOUME

Ce ne serait plus le grand amour entre Jacques Adiahenot...

dans le débat politique». Sans se laisser conter, ce dernier n'est pas allé de mains mortes pour pester contre son ancien compagnon. Les reproches ne manquent pas. Pour lui, le diplomate à la retraite affiche clairement son arrogance à l'endroit de ses pairs de l'opposition. Jouant de son riche parcours professionnel, il dit être le meilleur de tous. Au point que, à en croire l'ex SG du PDG, Ping aimerait voir tout le monde s'aligner derrière lui. Et illustre son propos par le fait qu'il se serait, sans s'en

référer à son camp, déclaré candidat de l'opposition à la prochaine présidentielle de 2016. Une mépris de plus. Et Jacques Adiahenot de prendre également pour un autre exemple la crise qui oppose son «frère ennemi» à certains hiérarques de l'Union nationale (UN), et une bonne partie des membres du FOPA.

La pomme de discorde étant le choix d'un candidat unique à la Présidentielle à venir. Si les uns disent tout haut que la question n'est pas encore à



Photo : Chris OYAME

... et Jean Ping coupable de torpiller les espoirs de l'opposition.

l'ordre du jour, tout en exigeant d'abord la mise en place des meilleures conditions de transparence électorale, les autres, avec Jean Ping à leur tête, estimant qu'il faut battre le fer quand il est chaud, veulent l'imposer. Ce qui, sur le terrain, laisse clairement penser que l'heure n'est plus à l'union sacrée dans l'opposition dont l'ambition est d'aller à cette élection en ordre de bataille. Et ce n'est pas l'actuelle tournée nationale, sur fond de défiance, de M. Ping qui y changera quelque chose.

C'est donc à demi-mot qu'il déclare dans les coulisses que l'opposant Ping est un problème pour l'opposition. Tant le manque de maturité politique dont il ferait montre le fait passer pour le cheval de Troie du pouvoir en place. Au demeurant, il considère que la carte personnelle qu'il ne cesse de jouer n'a qu'un seul objectif : plomber les efforts d'une opposition qui voudrait constituer une véritable alternative au PDG.

Le fondateur du mouvement politique, "Dynamique populaire pour

l'alternance" (DPA), se surprend également à ne pas comprendre le caractère peu réservé d'un politique (Jean Ping) qui aspire à devenir président de la République. Lui reprochant de ne pas être, malgré une longue expérience aux affaires, un homme d'Etat pour qui le silence est d'or en toute circonstance, surtout quand le commandement du contexte et ses enjeux.

A la guerre entre Jean Ping et le président de l'Union nationale, Zacharie Myboto, vient se greffer cette crise entre deux «frères ennemis» dont la proximité ne faisait l'ombre d'aucun doute du fait de leur appartenance au même groupe sociolinguistique. A croire que ceux qui avaient prédit une unité de façade lors de la création du FOPA et de la réhabilitation de l'UN, allant jusqu'à parler de panier à crabes, ne sont pas loin de décrocher la timbale. Les leaders de ce camp ont décidé de choisir de ruiner les derniers espoirs, de leurs militants, de les voir défendre, unis, la même ligne politique.

La fameuse entente cordiale n'aura finalement été qu'une poudrière en gestation. Leurs agendas respectifs ne pouvaient donc rester indéfiniment en jachère. Comme quoi, chasser le naturel, il revient au galop. L'avenir ?

La Semaine de ...

Débat légitime

NOUS nous retrouvons, aujourd'hui, après deux semaines de pose. Tout le monde aura compris pourquoi, puisque le lundi 17 août dernier était férié. Beaucoup de choses se sont passées entre temps. D'où la nécessité pour nous d'être plus sélectif dans le choix des sujets à aborder dans la présente chronique qui sera essentiellement consacrée à la commémoration du 55e anniversaire de l'accession du Gabon à la souveraineté internationale.

Toutefois, disons d'abord quelques mots sur la réunion du Conseil des ministres du mardi 11 août dernier.

Par rapport à ces assises, il s'agit de relever que plusieurs textes y ont été adoptés. Lesquels renforcent, entre autres, les réformes dans le secteur de la justice. Parmi les plus en vue, celle relative au Code pénal qui durcit les peines contre "les crimes de sang avec prélèvement d'organes et autres mutilations des victimes". Ces crimes sont dorénavant "condamnés de la perpétuité et deviennent imprescriptibles"...

Nombreux ont salué cette décision du gouvernement qu'ils considèrent d'ailleurs comme un "signal fort" du pouvoir dans la lutte contre "les crimes rituels". Cependant, d'autres ne cachent pas leur scepticisme quant à son efficacité. Cela au regard des pesanteurs et autres dysfonctionnements qui existent du côté de la justice gabonaise. Parmi eux, le président de l'Association de lutte contre les crime

rituels (ALCR), Jean Elvis Ebang Ondo.

"Nous ne sommes que partiellement satisfaits, a-t-il déclaré dans une interview accordée à un confrère. Parce qu'il faut des hommes pour appliquer cette nouvelle législation. C'est là où le bât blesse au Gabon. Nos juges, chargés d'instruire les cas des crimes rituels sont souvent corrompus. Prétextant défendre leur morceau de pain, ils se laissent également intimider. Sans une justice libre et indépendante, cette nouvelle législation ne produira pas ses effets". Et de poursuivre : "(...) Le pays n'a pas non plus suffisamment de médecins légistes. Alors que pour déposer une plainte en matière des crimes rituels, il faut procéder à une autopsie des victimes. Et le coût de celle-ci est très élevé. Quel pouvoir d'achat dispose un villageois pour trouver les 300 000 F CFA exigés souvent pour une telle opération ?".

On peut également soulever le problème des commanditaires qui sont très rarement inquiétés, parce que puissants... Voici le gouvernement à nouveau interpellé pour aller encore plus loin dans la réforme.

De la fête de l'indépendance maintenant

LE Gabon a commémoré le 55e anniversaire de son indépendance le 17 août dernier. Et comme de tradition, l'événement a été célébré les 16 et 17 août avec diverses manifestations. Entre autres, la parade

culturelle du Boulevard triomphal, les décorations, la parade militaires du front de mer, le discours à la Nation du président de la République, etc.

L'édition de cette année a connu quelques innovations. On notera par exemple, la rupture avec la tradition qui faisait en sorte que le chef de l'Etat s'adresse à la Nation, le 16 août, c'est-à-dire avant la parade militaire du 17 août. Autre innovation, l'absence de la "Coupe de l'Indépendance"... Qu'est-ce qui a pu motiver toutes ces innovations ? Peut-être que les raisons seront connues plus tard. Comme d'habitude, le discours à la Nation du président de la République, prononcé finalement le jour de l'Indépendance à 20 h 30, aura été l'un des temps forts de cette fête nationale. Occasion pour Ali Bongo Ondimba d'aborder plusieurs thèmes en rapport avec son action politique depuis qu'il a accédé à la magistrature suprême. Histoire d'en relever les principales avancées ; déplorer certains manquements pour appeler à des corrections ; fixer le cap pour le temps restant ; etc.

Parmi les principales décisions annoncées par le numéro un gabonais, il y a la réaffirmation du Conseil national de la Démocratie (CND) comme seul cadre légal du dialogue politique, tranchant ainsi avec l'appel des acteurs politiques de l'opposition qui récusent cette instance et appellent plutôt à "un dialogue inclusif et sans tabou" qui impliquerait toutes les forces vives de la Nation. Sur un tout autre plan,

il a créé à la fois la surprise, en décidant de céder sa part de l'héritage de son père à la jeunesse gabonaise.

"J'annonce également, au nom des enfants d'Omar Bongo Ondimba, que nous avons décidé de céder à l'Etat, à titre gracieux, la propriété située à côté du Camp de Gaulle, elle sera destinée à créer une université au profit de la jeunesse gabonaise. De même, poursuivra Ali Bongo, nous avons décidé de céder à l'Etat gabonais, pour le franc symbolique, deux propriétés en France ayant appartenu à Omar Bongo Ondimba"...

Cette sortie du chef de l'Etat a suscité un débat qui a même transcendé nos frontières. Que de commentaires et d'analyses, reflétant au finish le pluralisme politique existant dans notre pays ! Dans ce sens, les avis les plus favorables sont venus du camp du pouvoir. L'opposition et certaines organisations de la société civile s'étant montrées plutôt critiques et sceptiques. La presse internationale, aussi inspirée par l'annonce du chef de l'Etat, s'est montrée plutôt partagée sur cette initiative présidentielle, du reste saluée par les leaders de deux structures des jeunes à savoir l'UJPDG et le Conseil national de la Jeunesse du Gabon...

Le moins que l'on puisse dire à ce sujet, c'est que ce débat, plutôt légitime en démocratie, suscité par l'initiative présidentielle du 17 août dernier, restera d'actualité au Gabon et ailleurs, jusqu'en 2016 (année de la Présidentielle), voire au-delà.